

COMITÉ AUVERGNE RHÔNE - ALPES

16, place Jean Jacques Rousseau – CS 92013 38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 93 62 21

Mail: <u>auvergnerhonealpes@ffck.org</u> Site: <u>http://www.crck-aura.com</u>

COMPTE RENDU du COMITE DIRECTEUR

Du 19 Juin 2021 – 9 h / 12 h - Visio Zoom

Présent-e-s: Rémy BAUDOIN (VP développement / Jeunes / CD 38) - Laurent BROSSAT (CTS) - Luc CHABRIDON (CDCK 63) – Véronique CHAVRIER (assistante administrative) - Myriam DE AMORIN (CTF) - Joëlle DESPAX (Trésorière adjointe) - Nasser HAMMACHE (Président) - Bernard JACQUOT (Secrétaire général) - Claire LANDRIN (CTS) - Marie LAUDRAIN (CTF) - Yves LECAUDE (VP Esind) - Sylvain LOUVEL (Trésorier) - Pierre MAIRESSE (Loisirs) - Patrick OROSZ (Esind / CD 74) - Mélanie PETITBOUT (CD 42) – Nicolas TROTOUX (Kayak polo).

Excusé-e-s: Rémy ALONSO (Formation) - Jérôme BILLARD (VP Sport / Descente) - Philippe CAILLEBOTTE (VP Esind) - Patrice FISCHER (Pôle espoirs / CD 01) - Jérôme MITON (Membres agréés) - Romain PLANCHE (Course en ligne) -

Absent-e-s: Thierry DUBUT (VP Sport / Course en ligne / CD 69) - Philippe GODET (CD 03) – Mathieu HUG (Slalom / CD 07) - Frédéric LUTZ (Mer) - David MARTEAU (CD 26) – Christelle PERRON (Dragon boat) - Xavier SECHIROUX (CD 15) – Nathalie SILVIN (CD 73) – Pierre SOUBRY (Raft / CD 43) –

RELEVÉ DES DÉCISIONS ET POINTS ACTES

RELEVE DES DECISIONS ET TOURTS ACTES				
Quoi	Qui	Quand		
Présentations :				
Marie Laudrain, qui prendra la succession de Myriam le 1 ^{er} juillet				
Véronique Chavrier, qui passera en CDI à 80 % le 1 ^{er} juillet				
Projet de développement : état d'avancement				
Présentation du travail en cours :				
Le travail de synthèse actuel vise à croiser les projets des commissions (qui a fait l'objet de plusieurs aller et retour), le précédent projet et la méthode fédérale.	RB ML BJ CL			
3 priorités sont déclinées en 15 axes, puis en objectifs, actions et indicateurs pour être planifiés de 2021 à 2024.				
<u>Échéancier</u> :				
La démarche consistant à partir des projets des commissions est plus longue que prévu et n'a pas permis d'avoir une version aboutie à ce Codir ; aussi une première synthèse devrait être disponible pour septembre et la version finale pourra être adoptée au prochain Codir de novembre.		13/11		
<u>Débats, échanges :</u>				
Pratiquants ou adhérents, permanents ou occasionnels : revoir les dénominations pour inclure tous les publics ciblés, en fonction des objectifs retenus (fédérer ou accueillir) et des services apportés.				
Classement des priorités « fédérer, accueillir, performer » : éviter une présentation qui ferait apparaître une hiérarchie ; remplacer « priorités » par « orientations »				

Accord sur la fiche de présentation « 3 priorités/orientations > 15 axes »		
Manque un objectif : « favoriser l'usage d'outils communs »	_	4. (
Suite du travail :	Tous	Été
Le groupe de travail est en attente des remarques et relecture de tous	G 1:	40/44
1 ^{ère} synthèse – échanges – améliorations	Codir	13/11
Adoption version finale		
Ressources humaines :		
Stratégie : le document présenté est adopté avec la précision de « fonctionnelle » à propos de la « responsabilité » du Secrétaire général.	BJ	01/07
Organisation : le tableau est adopté avec l'ajout du « suivi de la formation des cadres des clubs »		
Plan de reprise des activités :		
Après la période d'interruption, la reprise semble se traduire par une baisse sensible des activités et du nombre de pratiquants (150 départs à Yenne, contre 250 espérés) et des prises de licences tardives.	LB CL	
La volonté des dirigeants et des cadres de maintenir un minimum d'activités, d'organiser des temps de rencontres informelles, a généré un surplus conséquent de charges administratives et de temps de travail.		
Pour favoriser les animations portées par les régions, la Fédération ne programme pas de manifestations nationales à l'automne. Le calendrier régional, déjà bien étoffé, est conservé en l'état avec juste quelques petites adaptations.		
Les clubs et départements ont été réactifs sur la reprise avec des actions interdépartementales, des formations de cadres et diverses animations.		
L'accession aux championnats de France est adaptée :	TD JB	
 avec une liste régionale en CEL; sur la base du classement numérique et sur proposition de la commission régionale pour les athlètes sortis ou n'ayant pu intégrer le classement numérique 2021 en Descente; 	TD VC	
 sur la base de la N3 de Yenne et des quotas fédéraux en Slalom. Une opération de communication sur les athlètes ainsi sélectionnés peut être faite auprès des partenaires et de la presse 	ML	
Les informations Covid sont actualisées au gré des informations gouvernementales sur le site fédéral ; ce qui pose parfois des questions d'interprétation avec certaines préfectures parfois moins informées ou qui ne prennent en compte que les décrets gouvernementaux. Les arrêtés préfectoraux comportant des dispositions spécifiques font l'objet d'informations ciblées vers les clubs concernés.		
Le Comité fait appel à des volontaires pour aider à l'organisation des championnats de France et assurer différentes tâches : contact Laurent Brossat		
Modalités d'indemnisation des moniteurs employés par le Comité		
Pour mettre en place les stages et regroupements programmés, le Comité doit rémunérer des moniteurs extérieurs, soit comme travailleurs indépendants		
	l .	l .

(avec un Siret), soit en contrat CDD (avec une carte pro), soit en convention de mise à disposition (salarié d'une autre structure).		
Une revalorisation des tarifs appliqués jusqu'ici, ainsi qu'une conformité aux dispositions légales en vigueur, apparaissent nécessaires pour préserver la continuité des actions engagées. Cette revalorisation se traduirait par un surcoût de 15.000 euros sur le budget annuel.		
Ce surcoût peut être couvert par : une participation stagiaire passant de 35 à 40 euros par jour ; une limitation des actions du Comité avec transfert de certaines actions sur les CoDép (avec l'inconvénient de léser certains départements) ; une absorption sur le budget général. Dans l'immédiat, il est décidé : 1/ d'abandonner le forfait de 90 euros toujours en vigueur pour passer aux coûts réels d'indemnisation des moniteurs extérieurs ; 2/ d'étudier les nouvelles solutions permettant, pour les futures actions, de couvrir le surcoût estimé ; 3/ d'accepter d'appliquer ces nouveaux coûts aux actions passées, pour lesquelles le Comité à reçu simultanément trois factures coordonnées du CD07, du CD01 et du club de la vallée de l'Ain.	SL LB CL BJ SL LB CL BJ SL	
Canoego et Canoegolib		
<u>CanoeGo</u> : « place de marché » de vente de prestations de service (location, encadrement) ouverte à tous les membres de la fédération moyennant une commission de 8 % ;		
<u>Canoegolib</u> : système informatisé de vente des licences 1 jour		
Constat : succès mitigé de ces deux offres		
Commentaires : virage digital fédéral non pris par les clubs ; formalités trop contraignantes ; démarche de licences obligatoires perçue comme archaïque et dépassée ;		
Solutions: continuer d'expliquer ces offres et d'accompagner les clubs dans leur mise en œuvre; déterminer, obtenir et publier les chiffres clés permettant d'évaluer nos activités et d'en rendre compte à nos partenaires (en plus des seules licences).		
Départ de Myriam :		
Myriam De Amorin quitte le Comité le 30 juin après 9 ans et demi au service du développement du canoë-kayak dans la région. L'ensemble du Comité directeur, élus, salariés et CTS, lui exprime ses remerciements et sa reconnaissance pour sa manière de servir, son efficacité, sa rigueur, sa loyauté et sa bonne humeur. Collectivement, nous lui souhaitons une belle continuation, ainsi qu'une belle réussite dans son nouveau projet. Les contributions personnelles des uns et des autres, avec celle du Comité (plafonnée à 170 euros), permettent de lui offrir un repas pour deux personnes dans un restaurant gastronomique étoilé de la région.		
Prochain comité directeur à Vallon Pont d'Arc	13/11	
Prochain comité directeur à valion Pont d'Arc	,	